

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 DECEMBRE 2012 à 20H15, en mairie

	Présent	Excusé	Pouvoir	Absent		Présent	Excusé	Pouvoir	Absent
SAUNIER Renée	X								
RIZET Jean-Pierre	X				FOREST Jean-Charles	X			
GAUDET Charles	X				GATEAU Christelle		X		
TILLIER Jacky	X				LABAUNE Patrick		X		
RUAUX Eveline	X				LARUE Philippe	X			
DUVIGNAUD Jacques			X		LOMBARD Nathalie	X			
BASSY Jean-Paul	X				QUILLIVIC Eliane	X			
BOSSET Jacques	X				SCHIAVONE Pascal	X			
CHAVANEL Laurent	X				VANDROUX Andrée	X			
DUTREMBLE Gilles	X				VINCENT Chantal		X		

Le(s) conseiller(s) ci-après avai(en)t délégué leur mandat respectivement à :

Jacky DUVIGNAUD à Jacques BOSSET

Un scrutin a eu lieu, Eveline RUAUX a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 17 SEPTEMBRE 2012

Le compte rendu est adopté avec **16 voix "POUR"**

Le Maire demande l'autorisation de rattacher une délibération non inscrite à l'ordre du jour

La convention signée entre PERRECY LES FORGES et CIRY LE NOBLE pour le remboursement des frais de scolarité est arrivée à échéance au 1^{er} septembre 2012 et après réunion de la commission intercommunale le 30 novembre dernier, un accord a été trouvé sur un montant de participation de **560 € par élève, soit une augmentation de 2 %**.

Après examen, **ACCORD AVEC 16 voix "POUR"**

➤ DECISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNE

En investissement tout d'abord : il s'agit de régulariser une échéance d'emprunt de 2011 qui n'avait pas été prise en compte : les 5 000 € nécessaires seront pris sur les dépenses imprévues.

En fonctionnement : il manque de l'argent sur l'article des prestations sociales : 700 € qui seront prises sur le 61522 entretien de bâtiment.

Par ailleurs, pour le paiement des frais de contrôle et de gestion du trésorier, il convient de prendre une délibération pour accepter l'intérim de M. BOURDON, après le départ de Mme MICOLLIER ; un nouveau perceuteur arrive au 1^{er} janvier 2013.

ACCORD AVEC 16 voix "POUR"

➤ VOTE DES TARIFS 2013

Après la réunion d'harmonisation des tarifs communautaires, il a été décidé une augmentation de 2 %. Les loyers seront augmentés conformément à l'indice du coût de la construction soit 4,58 %. Seul le loyer des médecins de 600 € ne bouge pas car il a été voté récemment et ne devrait être que provisoire.

Cas particulier de la gratuité de la salle des fêtes pour les associations locales : la location de la vaisselle et de la sono sont payantes.

ACCORD AVEC 16 voix "POUR"

➤ SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES : INDEPENDANTE ET LA ROUTE DE SAONE ET LOIRE

Pour l'Indépendante, il s'agit de prendre en charge une partie des frais supportés par l'association pour l'organisation du congrès régional soit 260 €.

La Route de Saône-et-Loire fera un départ dans notre commune le samedi 16 juin : une subvention de 1 200 € leur sera allouée.

ACCORD AVEC 16 voix "POUR"

➤ **RECENSEMENT DE LA POPULATION**

Notre commune qui comptait 2475 habitants en 2009 sera recensée en 2013 du 17 janvier au 16 février. 6 agents recenseurs seront recrutés et la dotation forfaitaire allouée pour cette opération est de 5 584 €.

ACCORD AVEC 16 voix "POUR"

➤ **ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES**

Le contrat d'assurances qui garantit les risques financiers en cas de décès, invalidité, accident est un contrat groupe signé par le centre de gestion. Il arrive à échéance le 31/12/2013. Il est donc nécessaire de renouveler l'adhésion de la commune à ce contrat.

ACCORD AVEC 16 voix "POUR"

➤ **DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR CREATION D'UNE CHAUFFERIE BOIS ET CONSTRUCTION D'UN BATIMENT A USAGE MEDICAL**

CONSTRUCTION D'UN BATIMENT A USAGE MEDICAL

La commune a décidé la construction d'un bâtiment à usage médical qui abritera 2 médecins, les infirmières et un local à destination de spécialistes, sur la place de la gare.

C'est le Cabinet DAVY Denis qui a été missionné pour la maîtrise d'œuvre de l'opération.

L'avant-projet sommaire fait apparaître un montant de travaux de 307 400 € HT.

L'ensemble des frais annexes y compris la rémunération de l'architecte s'élève à 46 568.60 € HT.

La commune va solliciter l'Etat par le biais de la DETR, le Conseil Régional et le Conseil Général pour des demandes de subventions.

ACCORD AVEC 16 voix "POUR"

CREATION D'UNE CHAUFFERIE BOIS

Le dossier est ajourné pour le moment. La réflexion se poursuit cependant sur la pertinence de varier les sources d'énergie.

➤ **QUESTIONS DIVERSES.**

La société VILLEO souhaite vendre 3 pavillons à CIRY LE NOBLE et sollicite l'avis de la commune, en application de l'article L 443-12 du Code de la Construction et de l'Habitation :

- 1/1 Rue Rabelais type 5
- 21/2 Rue Sully type 3
- 10/2 Rue Labaune type 5

ACCORD AVEC 16 voix "POUR"

Le point sur les travaux au centre bourg :

la rue Durantin est terminée,

l'enfouissement des réseaux rue Pautet se poursuit.

En ce qui concerne l'enfouissement des réseaux de la rue Bouillot, la CCM doit prendre la décision du financement avant la réalisation des travaux par le SYDESL.

Pour des raisons de sécurité, le pont de l'écluse sera fermé pour au moins six mois à compter du 10 décembre, ce qui risque de perturber quelque peu la circulation au centre bourg.

Les familles concernées par les transports scolaires ont été prévenues

Le téléthon se déroulera à CIRY dès le vendredi 7 décembre avec la traditionnelle marche nocturne et se poursuivra samedi par la vente des bougies

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30

La secrétaire de séance

Eveline RUAUX